

Transport du grain de l'Ouest—Loi

M. Benjamin: Monsieur le Président, en ce qui concerne ce rappel au Règlement, je voudrais préciser que les hommes doivent avoir la tête découverte, mais pas les femmes.

M. le vice-président: Le député n'entend pas bien. L'article dit explicitement «tout député doit se lever de sa place». Je suis désolé d'avoir à rappeler cela au député de Broadview-Greenwood. Le député devra se conformer aux exigences de la présidence et c'est avec beaucoup de regret que celle-ci doit lui rappeler l'article 32. Merci.

Des voix: Bravo!

Mme McDonald: Monsieur le Président, je demande le consentement unanime pour pouvoir porter un chapeau. Les lumières de la Chambre sont extrêmement brillantes. Les députés qui portent des verres sont en train de devenir aveugles tellement l'éclairage de la Chambre est fort. Je suis ici depuis moins d'un an et je ne veux pas devenir aveugle. Je ne suis pas une brebis comme vous autres.

M. le vice-président: La représentante de Broadview-Greenwood a-t-elle le consentement unanime de la Chambre pour porter un chapeau et se protéger contre la lumière éblouissante?

Des voix: D'accord.

Une voix: Non.

M. le vice-président: Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Non.

M. Epp: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. J'espère que la Chambre fera preuve de bon sens et donnera son consentement unanime. Je signale au député qui tente de regagner son fauteuil qu'il n'était pas à sa place quand il a dit non et que son objection est irrecevable. A mon avis, il y avait consentement unanime.

[Français]

M. Prud'homme: Monsieur le Président, je ne voudrais pas laisser mon honorable collègue de l'opposition s'imaginer qu'il n'y a que son parti qui peut faire preuve de bon sens, et je demanderais, en conséquence, à mes collègues de bien vouloir comprendre que l'honorable député pourrait prononcer son discours la tête couverte. Et je demande à mes collègues...

[Traduction]

Je prie instamment mes collègues de faire l'unanimité afin d'apporter un peu de sens commun dans nos délibérations. Je leur demande de faire l'effort de comprendre que nous avons tous des raisons aussi valables les unes que les autres, mais que la proposition du député de Broadview-Greenwood (M^{me} McDonald) a bien du bon sens. J'aimerais bien entendre ce que les députés ont à dire et non pas les voir prendre toutes sortes de moyens pour qu'on ne tranche pas la question ce soir. Je voudrais donc qu'ils donnent leur accord unanime pour que le député poursuive comme l'a dit le député de Provencher (M. Epp).

M. Thacker: Monsieur le Président, nous sommes tous d'accord au sein de notre parti. Nous savons bien que les néo-démocrates sont aveugles sur le plan idéologique, mais nous espérons qu'ils ne le seront pas physiquement.

M. le vice-président: Y a-t-il consentement unanime?

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement pour la même raison. Depuis que je siège à la Chambre, nous avons tous entendu dire que tous les députés devaient être traités sur le même pied sans distinction de sexe. J'ai toujours été d'accord, mais on n'a pas cessé de faire de discrimination dans ce cas-ci. J'ai déjà présenté une motion à la Chambre, en vertu de l'ancien article 43 du Règlement, pour que tous les députés soient traités également sans distinction de sexe. Le président de l'époque a été fort tranchant en décrétant d'une manière passablement autoritaire...

M. le vice-président: A l'ordre, je vous prie. La Présidence doit-elle comprendre que le député n'est pas d'accord.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Parfaitement, monsieur le Président.

M. le vice-président: La Chambre n'est donc pas d'accord à l'unanimité.

Mme Bégin: Monsieur le Président, je regrette que vous ayez tranché la question il y a à peine quelques secondes. Je voudrais que le ministre de la Santé, une personne qui a beaucoup de compassion pour ses semblables, soit aussi médecin de profession. Elle n'a pas les diplômes qu'il faut, mais elle a beaucoup de bon sens. Au nom de tous les députés, j'appuierais toute motion autorisant ceux qui en auraient besoin à porter un chapeau car la lumière est beaucoup trop vive à la Chambre. J'ai écrit à la Présidence plus d'une fois à ce sujet. Cette lumière heurte les yeux et les députés devraient avoir le droit de se protéger les yeux.

● (2210)

M. Flis: Monsieur le Président, il y a deux ans, j'ai signalé à M^{me} le Président combien l'intensité de l'éclairage était difficile à supporter. Je pense que la député a raison de vous le signaler à nouveau. Si elle n'a pas obtenu le consentement unanime, c'est qu'elle a dit qu'elle ne serait pas comme le reste du troupeau à la Chambre. Si le député retire son observation, probablement qu'elle aura le consentement unanime.

M. Deans: Monsieur le Président, je demande au député de Northumberland-Miramichi (M. Dionne) de réexaminer un certain nombre de choses. En particulier, je pense qu'il y a eu passablement de discussions entre les députés et l'administration de la Chambre relativement aux problèmes d'éclairage. En fait, le député sait sûrement qu'une étude est en cours depuis quelque temps sur le mal que l'éclairage peut faire à la vue. Et le député de Northumberland-Miramichi peut être certain que si jamais il tenait à porter un chapeau, personne d'entre nous n'oserait l'en empêcher.